

# PARLEMENT EUROPÉEN

2004



2009

*Commission de l'emploi et des affaires sociales*

30 mars 2007

## COMMUNICATION AUX MEMBRES N° 3/2007

**Concerne: Délégation auprès de l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail - Bilbao, 22 et 23 mars 2007**

### Rapport succinct

Les 22 et 23 mars, une délégation de trois députés, M<sup>me</sup> Françoise Castex (PSE), M. Csaba Öry (PPE-DE), et M. Jiří Maštálka (GUE/NGL), s'est rendue à l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (Bilbao - Espagne) au nom de la commission de l'emploi et des affaires sociales du PE.

### Jeudi 22 mars

La visite commence avec la participation à la cérémonie de clôture de la Semaine européenne pour la sécurité et la santé au travail 2006, organisée au centre de conférence Euskalduna.

La Semaine européenne pour la sécurité et la santé au travail est une campagne annuelle d'information dont l'objectif est de sensibiliser et promouvoir les activités visant à faire de l'Europe un lieu de travail sûr et sain. Elle est sous la coordination de l'Agence européenne et s'est déroulée dans les États membres, ainsi que dans les pays de l'AELE et les pays candidats à l'adhésion. La Semaine européenne 2006 était consacrée à la sécurité et la santé des jeunes et avait pour slogan «Safe Start».

Lors de la cérémonie de clôture, huit organisations d'Europe se voient décerner des récompenses pour les bonnes pratiques mises en œuvre et pour l'amélioration de la sécurité et de la santé au travail des jeunes. Les députés de la délégation EMPL sont invités à la tribune pour décerner les récompenses à certains des lauréats. M<sup>me</sup> Castex prononce un discours au nom de la commission EMPL.

- M<sup>me</sup> Castex remercie l'Agence, et en particulier son directeur, pour avoir invité la commission EMPL à prendre part à cette manifestation et félicite l'Agence pour le succès de cette Semaine européenne.
- Elle mentionne les liens étroits qui unissent l'Agence et la commission EMPL, comme en témoigne la présence du directeur de l'Agence à la réunion de la commission EMPL en janvier dernier afin de présenter le niveau de mise en œuvre par l'Agence du programme 2006 et de ses priorités pour 2007.
- Elle met l'accent sur les conséquences humaines, sociales et économiques des maladies et accidents professionnels et souligne qu'il ne faut pas les considérer comme une fatalité: ils peuvent et doivent être évités.
- Enfin, M<sup>me</sup> Castex annonce l'intention de la commission EMPL de préparer un rapport sur la communication de la Commission relative à une stratégie communautaire sur la sécurité et la santé au travail 2007-2012. Elle précise que les conclusions de l'Agence et les informations qu'elle fournit seront prises en considération lors de la préparation du rapport.

Au terme de la cérémonie de remise des récompenses, le directeur de l'Agence, M. Takala, remercie les participants pour leur présence à la cérémonie de clôture et annonce le lancement de la Semaine européenne 2007 sur les troubles musculo-squelettiques. La Semaine européenne 2006 se conclut par une réception organisée par l'Agence.

La présence des députés européens à cette manifestation est particulièrement appréciée car elle est considérée comme un engagement du Parlement européen envers les problèmes découlant des maladies et accidents professionnels.

### Vendredi 23 mars

La deuxième demi-journée de la visite débute par une présentation de M. Andrew Smith, directeur de l'unité de l'Agence en charge de la communication et de la promotion. Il présente la structure organisationnelle de l'Agence, ses objectifs fondamentaux et domaines d'activités clés, ainsi que certaines des évolutions majeures observées dans le monde du travail qui ont un impact sur la sécurité et la santé au travail. Ensuite, M<sup>me</sup> Elke Scheneider présente l'Observatoire des risques de l'Agence aux députés européens. Celui-ci fournit des informations actualisées sur les tendances et facteurs sous-jacents ainsi que sur les facteurs de risque, les risques professionnels nouveaux et émergents et leur prévention, il apporte une perspective à long terme grâce aux prévisions des experts et rassemble les liens vers d'autres sources d'informations utiles.

Plus tard, les députés visitent l'Agence aux côtés de M<sup>me</sup> Brenda O'Brien, l'officier de liaison de Bruxelles. Les députés prennent connaissance du fonctionnement de l'Agence et s'entretiennent avec le personnel de l'Agence.

Ensuite, M. Jesper Bejer réalise une présentation du programme de travail de l'Agence pour 2007 basé sur les troubles musculo-squelettiques, et il explique les thèmes clés de la

PE 386.710v01-00

campagne et ses projets. M. Bruno Théibaud présente l'Initiative pour un lieu de travail sain, dont l'objectif est de fournir aux employeurs et aux travailleurs un accès aisé à des informations de qualité sur la manière de rendre leur environnement de travail plus sûr, plus sain et plus productif. Il présente les objectifs de cette initiative, les résultats de 2006 et l'organisation de la campagne 2007.

Le directeur de l'Agence, M. Takala, formule les remarques de clôture, accompagné des gestionnaires de projet du Centre pour la sécurité et la santé au travail et du secrétariat du réseau afin de présenter leurs projets au sein d'un forum de discussion.

Lors des différentes présentations, les députés posent des questions qui donnent lieu à un échange de vues approfondi.

Cette visite de l'Agence s'avère particulièrement utile puisqu'elle coïncide avec la présentation par la Commission de sa communication relative à une stratégie communautaire sur la sécurité et la santé au travail 2007-2012, qui fera l'objet d'un rapport de la commission EMPL. L'Agence informe les députés européens des principales caractéristiques de la nouvelle stratégie et manifeste son désir d'assister le rapporteur dans la préparation de son rapport.

DIRECTION GÉNÉRALE  
DES POLITIQUES INTERNES